



ÉCONOMIE ET EMPLOI

La Communauté urbaine accompagne les mutations économiques des entreprises

Dans le cadre du plan France Relance, Le Havre Seine Métropole lance le dispositif « Transitions Collectives » sur son territoire. Co-construit par l'État avec les partenaires sociaux, il a pour objectif de favoriser les transitions professionnelles interbranches au niveau local.

PUBLIÉ LE
18 MARS 2021

Mettre en relation les entreprises locales et accompagner la reconversion professionnelle

Une plate-forme, portée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,

mettra en relation les entreprises locales qui font face à des mutations sectorielles ou à une baisse d'activité durable avec des entreprises du territoire qui recrutent afin d'accompagner les salariés volontaires dans un parcours de reconversion vers des métiers porteurs localement.

Le coût de la formation et de la rémunération des salariés (avec maintien du contrat de travail) est pris en charge de façon intégrale pour les entreprises de moins de 300 salariés (au-delà, la prise en charge est dégressive).

Un réseau d'acteurs autour du dispositif

Le dispositif rassemble un réseau d'acteurs autour de l'État et des collectivités ; des acteurs de l'emploi ; des acteurs économiques ; les organisations patronales et syndicales ; les opérateurs de compétences (OPCO) et les opérateurs du conseil en évolution professionnelle, pour identifier les entreprises et les accompagner dans cette démarche.



Contact

Le Havre Seine Métropole

Direction développement économique et agricole :

dev-eco@lehavremetro.fr

L'entreprise peut également se rapprocher de :

- son opérateur de Compétences (OPCO)
- d'une structure de Conseil en Évolution Professionnelle

- ou de Transitions Pro Normandie :
transco@transitionspro-normandie.fr